

## Question du jour

# Comment protéger les jeunes de la pornographie?

**Docteur Pauline de Vaux**

Psychiatre, addictologue, collaboratrice du parcours « Libre pour aimer – Pour sortir de la pornographie » (1)

## Que les parents en parlent, même si c'est difficile

Dans mon expérience de psychiatre, toutes les personnes que je reçois pour des problèmes d'addiction à la pornographie ont commencé à en regarder à l'adolescence. La question de la prévention chez les jeunes est donc tout sauf accessoire, car cela peut donner plus tard de véritables pathologies. D'autant que nous ne sommes pas égaux face aux addictions : ce sont toujours les plus faibles, les plus fragiles affectivement qui vont tomber dans cette addiction. Un film pornographique vu trop jeune peut provoquer un traumatisme grave, avec un arrêt du développement de la pensée.

Comme toutes les addictions, c'est une maladie de la parole. C'est un passage à l'acte au lieu d'une mise en mots. Donc, il faut parler. Pour les parents, c'est peut-être difficile : les générations précédentes ne parlaient pas de cela et les adolescents sont souvent mal à l'aise pour aborder ce sujet. Mais aujourd'hui, il faut oser, on ne peut plus l'éviter. Il faut même prendre les devants, sans attendre que le jeune ait déjà été confronté à de la pornographie. En lui disant par exemple : « Un jour tu tomberas peut-être sur un film pornographique, voilà ce que j'en pense... » et lui demander, aussi, ce que lui en pense. Pour que les jeunes comprennent pourquoi il est bon de résister à la pornographie, il faut aussi leur transmettre des convictions. Par exemple, quand je parle de cela avec un jeune, je lui demande souvent : « Est-ce que tu aurais envie que ta sœur devienne une actrice X ? » L'exemplarité des parents est aussi essentielle. Le manque de cohérence dans la famille, sur ce sujet, peut être ex-

plosif. Pour les éducateurs, c'est plus compliqué parce qu'ils ne peuvent pas se placer sur un terrain trop personnel. Ils peuvent toutefois commencer par dire la vérité sur ce qu'est un film pornographique, c'est-à-dire une construction qui n'a rien à voir avec la réalité. C'est un discours qu'il faut tenir aux jeunes, parce que la pornographie est une culture de la violence.

**Ils peuvent commencer par dire la vérité sur ce qu'est un film pornographique.**

Il est difficile de déconnecter tout cela d'un contexte social plus général, et donc de la question de la responsabilité de l'État. Celui-ci doit protéger les jeunes et mettre en place des limites. L'interdiction du smartphone à l'école, par exemple, serait une avancée extraordinaire. Il y a aussi une hypocrisie dans le discours public. Aujourd'hui, on se déssole que des jeunes consomment de la pornographie mais à l'école, en guise d'éducation affective et sexuelle, on leur apprend à manipuler un préservatif devant toute la classe et on leur distribue des brochures expliquant qu'il est normal et même souhaitable de multiplier les expériences... On manque d'un discours vrai et clair.

Recueilli par Gauthier Vaillant

(1) Parcours autour du livre Libre pour aimer, du père Éric Jacquinet, Éd. de l'Emmanuel, 2016, 358 p., 19 €.

Une enquête sur les addictions, réalisée pour le Fonds Actions Addictions, la Fondation Gabriel-Péri (de gauche) et la Fondation pour l'innovation politique (libérale), et publiée vendredi dans « Le Parisien », montre qu'un jeune sur cinq (dont 15 % des 14-17 ans) regarde de la pornographie au moins une fois par semaine. Elle paraît alors qu'un plan national de mobilisation contre les addictions est attendu du gouvernement.

**Thomas Rohmer**

Fondateur de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (1)

## Il faut faire évoluer la législation

Le code pénal interdit la diffusion de contenus pornographiques à destination des mineurs (article 227-24). Or n'importe quel mineur peut y avoir accès en deux clics sur un ordinateur ou sur son smartphone et visionner, volontairement ou non, des sites qui ne respectent pas la loi. Il est donc nécessaire de faire évoluer la législation pour la rendre applicable à la révolution de l'Internet.

Un groupe de travail interministériel a été mis en place en mars dernier à l'initiative de la ministre de la santé, Agnès Buzyn. Tous ses membres sont tombés d'accord sur la nécessité de faire évoluer la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), votée en 2004. Ce texte réglemente l'accès aux contenus pédopornographiques et terroristes. Un simple décret, signé avant la fin de l'année, pourrait y ajouter les contenus pornographiques.

Les pouvoirs publics pourraient ainsi s'attaquer à ces « tubes » que sont les sites pornographiques illégaux en libre accès pilotés de l'étranger et hébergés dans des paradis fiscaux. Ces sites sont détenus par deux ou trois grosses sociétés qui brassent des milliards de dollars, sans que l'on sache qui se cache derrière. La législation entraînerait la redéfinition des sites illicites qui pourraient être bloqués ou fermés, s'ils ne respectent pas la loi française. Et, pour les sites licites payants, la redéfinition des critères d'accessibilité, comme, par exemple, le numéro d'une carte de paiement, de façon à protéger les enfants des images qui ne leur sont pas destinées.

La pornographie est un sujet dont bon nombre de politiques rechignent à s'emparer. Notamment parce qu'en parler, c'est

parler de sexualité, forcément liée à l'histoire de chacun. Cependant, il existe une volonté politique d'agir, suivie de près par l'Élysée. Ce combat prend du temps. À titre de comparaison, le Royaume-Uni s'y est attelé avant nous, mais, aujourd'hui, ce pays n'a pas encore abouti sur le plan législatif.

Toutefois, l'arsenal législatif ne dispense pas les parents de se montrer vigilants. Les systèmes de logiciel et de contrôle parental sont efficaces, mais aucun n'est fiable à 100 %. Le rôle des parents est de préparer leurs enfants, dès la préadolescence, à la confrontation aux images pornographiques, qui est inévitable. Il

**Il faut en parler avec les enfants et libérer la parole. S'interroger aussi sur ce qui pousse les ados à consulter ces sites. Vont-ils chercher des réponses aux questions qu'ils se posent ?**

faut en parler avec eux et libérer la parole. S'interroger aussi sur ce qui pousse les ados à consulter ces sites. Vont-ils chercher des réponses aux questions qu'ils se posent ? Si les parents n'arrivent pas à aborder le sujet avec eux, ils peuvent demander de l'aide à un tiers de confiance.

Recueilli par France Lebreton

(1) [www.open-asso.org](http://www.open-asso.org)